

TABLE DES MATIÈRES

Préface	XIII
Avant-propos	XXI
Sommaire	XXV
Introduction	1

PREMIÈRE PARTIE À LA RECHERCHE DES ORIGINES DU CONCEPT : L'ENQUÊTE CONCEPTUELLE DIACHRONIQUE

CHAPITRE I. – Le régime de la saisine héréditaire dans le Code civil	31
SECTION I. – LES MENTIONS DE LA SAISINE HÉRÉDITAIRE DANS LE TEXTE DU CODE.....	31
SECTION II. – LA DOCTRINE POSTÉRIEURE AU CODE CIVIL.....	33
SECTION III. – LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU CODE CIVIL.....	47
CHAPITRE II. – Le régime de la saisine héréditaire chez les auteurs antérieurs au Code civil et postérieurs à la rédaction officielle des coutumes	59
SECTION I. – LA PENSÉE DE ROBERT-JOSEPH POTHIER.....	59
SECTION II. – LA PENSÉE DE JEAN DOMAT.....	67
SECTION III. – LA PENSÉE DE GABRIEL ARGOU.....	70
SECTION IV. – LA PENSÉE D'ANTOINE LOYSEL.....	72
SECTION V. – LA PENSÉE DE GUY COQUILLE.....	75
CHAPITRE III. – Le régime de la saisine héréditaire avant la rédaction officielle des coutumes	79
SECTION I. – LES COUTUMIERS PRIVÉS DU XIII ^E SIÈCLE.....	79
Sous-section I.1. – <i>Les Établissements de saint Louis</i>	79
Sous-section I.2. – <i>La pensée de Philippe de Beaumanoir</i>	82

SECTION II. – LA JURISPRUDENCE COUTUMIÈRE EN MATIÈRE DE SAISINE	87
Sous-section II.1. – <i>Les Olim</i>	87
Sous-section II.2. – <i>La jurisprudence de la Haute Cour de Namur au XV^e siècle</i>	88
Conclusion de la première partie	95

DEUXIÈME PARTIE
LE CONCEPT TRANSVERSAL DE SAISINE
EN DROIT CIVIL

TITRE I

<i>La faculté statique de la saisine : mise en lumière d'un droit réel de posséder et conception de la nature duale de la possession</i>	103
--	-----

CHAPITRE I. – Vers une détermination de la nature juridique et des effets de la saisine héréditaire en droit positif	105
---	-----

SECTION I. – CONCEPTUALISATION DE LA POSSESSION CHEZ LES ROMANISTES MÉDIÉVAUX – LE TRAITÉ D'ANDRÉ TIRAQUEAU	106
---	-----

Sous-section I.1. – <i>Les glossateurs et post-glossateurs et l'évolution du concept de possession</i>	106
--	-----

I.1.1. – La pensée de Jean Bassien et le <i>ius possidendi</i>	107
--	-----

I.1.2. – La pensée de Guillaume de Cun et la possession civile exercée civilement	108
---	-----

Sous-section I.2. – <i>Le lien entre les glossateurs et post-glossateurs et la saisine coutumière : le traité d'André Tiraqueau</i>	111
---	-----

SECTION II. – MÉPRISE DU CODE CIVIL SUR LA NATURE JURIDIQUE DE LA POSSESSION	118
--	-----

Sous-section II.1. – <i>La différence entre l'analyse de Tiraqueau et le régime du Code civil</i>	118
---	-----

Sous-section II.2. – <i>Jean Domat et le ius possidendi</i>	121
---	-----

Sous-section II.3. – <i>L'erreur d'analyse de Pothier</i>	122
---	-----

Sous-section II.4. – <i>Le Code prussien – ALR – de 1794 et la double distinction qu'il consacre : droit à la possession versus droit de la possession/possession de bonne foi versus possession de mauvaise foi</i>	125
--	-----

Sous-section II.5. – <i>Le Code civil français de 1804 et la simple distinction possession de bonne foi versus possession de mauvaise foi</i>	129
SECTION III. – LES CARENCES DU CODE CIVIL ET LA REDÉFINITION NÉCESSAIRE DES EFFETS VÉRITABLES DE LA SAISINE HÉRÉDITAIRE.	131
CHAPITRE II. – La saisine héréditaire révèle l'existence d'un droit réel de posséder méconnu par le Code civil	139
SECTION I. – LA SAISINE HÉRÉDITAIRE EST-ELLE, EN DROIT POSITIF, UN DROIT SUBJECTIF ?	141
Sous-section I.1. – <i>Définition du droit subjectif</i>	143
Sous-section I.2. – <i>Application de la définition à la saisine héréditaire</i>	156
SECTION II. – LE DROIT DE POSSÉDER EST UN <i>IUS IN RE ALIENA</i> – CLASSIFICATION DANS LES DROITS RÉELS	163
Sous-section II.1. – <i>Le droit de propriété revisité</i>	163
II.1.1. – Introduction	163
II.1.2. – La définition matricielle de Vareilles-Sommières ...	164
II.1.3. – Influence de la nouvelle conception de la propriété dans la théorie « néo-personnaliste » des droits réels	168
II.1.4. – Influence de Vareilles-Sommières et de Ginossar sur la conception de la propriété de la Cour européenne des droits de l'homme	173
II.1.5. – La conception de la propriété dans la doctrine contemporaine	176
II.1.6. – L'arrêt de la Cour de cassation du 4 novembre 2010 : « la nue-propriété est le droit de propriété lui-même, temporairement grevé du droit de l'usufruitier sur le même bien »	184
II.1.7. – Nature du droit réel d'usufruit	186
II.1.8. – Nature du droit réel de nue-propriété	189
II.1.9. – La propriété est <i>insécable</i>	191
Sous-section II.2. – <i>Application au droit subjectif de posséder</i> ...	195
Sous-section II.3. – <i>La place du droit de posséder dans le « contenant » de la propriété</i>	202
Sous-section II.4. – <i>Place du droit de posséder dans la structuration conceptuelle du droit réel et définition</i>	223

CHAPITRE III. – Nature <i>duale</i> de la possession – État de fait et droit réel.	225
SECTION I. – PRINCIPE	225
SECTION II. – LA FIGURE DU CONSTITUT POSSESSOIRE EN CAS DE VENTE CONÇUE COMME UN PARADIGME DE LA DÉMONSTRATION : ELLE NE PEUT ÊTRE EXPLIQUÉE QUE PAR LA COMPRÉHENSION DE LA NATURE <i>DUALE</i> DE LA POSSESSION.	227
SECTION III. – LE DROIT RÉEL DE POSSÉDER À L'ÉPREUVE DE LA RÈGLE ATTRIBUTIVE DE PROPRIÉTÉ DE L'ARTICLE 2279 DU CODE CIVIL	233
Sous-section III.1. – <i>Le droit réel de posséder et l'effectivité de la possession.</i>	233
Sous-section III.2. – <i>La conciliation du droit réel de posséder et l'acquisition a non domino</i>	237
SECTION IV. – LE DROIT RÉEL DE POSSÉDER À L'ÉPREUVE DE L'ARTICLE 1141 DU CODE CIVIL	241
SECTION V. – LE DROIT RÉEL DE POSSÉDER À L'ÉPREUVE DES CONCEPTIONS ÉVOLUTIVES DU <i>CORPUS POSSESSIONIS</i>	248
Sous-section V.1. – <i>Corpus – emprise matérielle versus corpus – pouvoir de fait.</i>	248
Sous-section V.2. – <i>Le droit réel de posséder à l'épreuve du projet de loi du 31 octobre 2018 portant insertion du Livre 3 « Les biens » dans le nouveau Code civil</i>	257
Sous-section V.3. – <i>Le droit réel de posséder à l'épreuve de la conception du corpus possessionis en droit comparé : corpus-pouvoir de fait statique ou corpus-pouvoir de fait dynamique ?</i>	264
SECTION VI. – LE DROIT RÉEL DE POSSÉDER À L'ÉPREUVE DES CONCEPTIONS ÉVOLUTIVES DE L' <i>ANIMUS POSSESSIONIS</i>	269
SECTION VII. – LES CONCEPTIONS ÉVOLUTIVES ET LA FIGURE DU CONSTITUT POSSESSOIRE EN CAS DE VENTE COMME DÉMONSTRATION DE L'ABSENCE DE FONDEMENT JURIDIQUE D'UN TRANSFERT <i>INTELLECTUEL</i> DE LA POSSESSION.	274
CHAPITRE IV. – Intérêt de la démonstration : le principe de « continuation » de la possession explicable par la seule nature <i>duale</i> de celle-ci	283

CHAPITRE V. – Intérêt de la démonstration : le droit réel de posséder et la loi du 11 juillet 2013 en matière de sûretés réelles mobilières	287
SECTION I. – PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA LOI DU 11 JUILLET 2013 EN MATIÈRE DE SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES	287
SECTION II. – ANALYSE DU « DROIT À LA POSSESSION » CONCÉDÉ AU CRÉANCIER GAGISTE FACE À UN CONSTITUANT DU GAGE NON CONSOMMATEUR	290
SECTION III. – LE DROIT RÉEL DE POSSÉDER DU CRÉANCIER GAGISTE ET L'ARTICLE 2279 DU CODE CIVIL	310
CHAPITRE VI. – Intérêt de la démonstration : le droit réel de posséder et l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 13 octobre 2011 en matière d'actions possessoires	315
SECTION I. – POSITION DU PROBLÈME	315
SECTION II. – L'ARRÊT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE DU 13 OCTOBRE 2011	318
SECTION III. – LA LOI DU 25 AVRIL 2014 AYANT MODIFIÉ L'ARTICLE 1370 DU CODE JUDICIAIRE	320
SECTION IV. – CONTRARIÉTÉ DE L'ARTICLE 1370, ALINÉA 2, NOUVEAU, DU CODE JUDICIAIRE À LA RÈGLE GÉNÉRALE DU NON-CUMUL DU POSSESSOIRE ET DU PÉTITOIRE DE L'ARTICLE 1371, ALINÉA 1 ^{ER} , DU MÊME CODE – INCOHÉRENCE DE LA LOI	321
SECTION V. – UNE RÉPONSE HARMONIEUSE POSSIBLE : LE <i>DROIT RÉEL DE POSSÉDER</i> (LA SAISINE CONÇUE DANS SA FACULTÉ <i>STATIQUE</i>) COMPRIS DANS LE TITRE LÉGAL OU CONVENTIONNEL	329
SECTION VI. – LE PROJET DE LOI DU 31 OCTOBRE 2018 INSÉRANT UN LIVRE 3 « LES BIENS » DANS LE NOUVEAU CODE CIVIL – L'ARTICLE 3.25 PROPOSÉ ..	331
Conclusion du titre premier de la deuxième partie	333
TITRE II	
<i>La faculté dynamique de la saisine : la mécanique du transfert de propriété – de la saisine « matérielle » à la saisine « conceptuelle non écrite »</i>	337
CHAPITRE I. – Le socle commun aux deux systèmes juridiques (français et allemand) : la mécanique du transfert de propriété en droit romain	341

CHAPITRE II. – La mécanique du transfert de propriété en droit allemand.	345
CHAPITRE III. – La mécanique du transfert de propriété en droit français.	351
SECTION I. – SOUS L'ANCIEN DROIT FRANÇAIS : LE FORMALISME DES « ŒUVRES DE LOI » OU « NANTISSEMENT » – ÉVOLUTION VERS LA CLAUSE DE « DESSAISINE-SAISINE » – ÉVOLUTION VERS LE TRANSFERT <i>SOLO CONSENSU</i>	351
SECTION II. – CRITIQUE DE LA PERTINENCE DU TRANSFERT <i>SOLO CONSENSU</i> ..	356
Sous-section II.1. – <i>Premier indice de mise en cause du transfert solo consensus : la filiation du Code civil</i>	356
Sous-section II.2. – <i>Deuxième indice de mise en cause du transfert solo consensus : le droit comparé</i>	362
Sous-section II.3. – <i>Troisième indice de mise en cause du transfert solo consensus : la nécessaire distinction de la phase de formation et de la phase d'exécution du contrat</i>	364
Sous-section II.4. – <i>Quatrième indice de mise en cause du transfert solo consensus : quand l'erreur historique devient source de droit</i>	367
Sous-section II.5. – <i>Cinquième indice de mise en cause du transfert solo consensus : la nature de l'obligation ne permet pas le transfert du droit réel.</i>	376
SECTION III. – LA THÉORIE DE LA « SAISINE CONCEPTUELLE NON ÉCRITE » ..	378
Sous-section III.1. – <i>Les quatre phases chronologiques de la saisine dynamique</i>	378
Sous-section III.2. – <i>La théorie de la « saisine conceptuelle non écrite » dans les actes à titre gratuit.</i>	383
CHAPITRE IV. – Intérêt de la démonstration – Une première application de la « saisine conceptuelle non écrite » dans la clause de réserve de propriété	389
CHAPITRE V. – Intérêt de la démonstration - une seconde application de la « saisine conceptuelle non écrite » dans la fiducie	405
Conclusion du titre second de la deuxième partie.	413

TROISIÈME PARTIE
**LE CONCEPT TRANSVERSAL DE SAISINE DÉCLINÉ
 DANS LA SAISINE HÉRÉDITAIRE :**
**NOUVELLE DÉFINITION DE L'INSTITUTION
 ET APPORTS PRATIQUES**

CHAPITRE I. – Champ d'application <i>ratione materiae</i> de la saisine héréditaire – Rappel.	419
SECTION I. – <i>L'OBJET</i> DE LA SAISINE HÉRÉDITAIRE – LA SAISINE HÉRÉDITAIRE A UN OBJET STRICTEMENT POSSESSOIRE.....	421
Sous-section I.1. – <i>Le droit de percevoir les fruits n'intègre pas l'objet – strictement possessoire – de la saisine héréditaire.</i>	424
Sous-section I.2. – <i>La titularité des droits et actions du défunt n'intègre pas l'objet – strictement possessoire – de la saisine héréditaire.</i>	425
Sous-section I.3. – <i>L'obligation au passif successoral n'intègre pas l'objet – strictement possessoire – de la saisine héréditaire.</i>	427
I.3.1. – Le principe.....	427
I.3.2. – Les arrêts des 20 octobre 2011 et 22 février 2018 de la Cour constitutionnelle remettent-ils en cause le principe de l'absence de lien entre la saisine et l'obligation <i>ultra vires</i> ?.....	430
SECTION II. – LA NATURE DE LA SAISINE HÉRÉDITAIRE – LA SAISINE HÉRÉDITAIRE EST UN DROIT RÉEL DE POSSÉDER QUI EST CONTENU DANS LA PROPRIÉTÉ.....	448
Sous-section II.1. – <i>Les apports et enseignements des première et deuxième parties de l'étude appliqués à la saisine héréditaire.</i>	448
Sous-section II.2. – <i>La transmission de la propriété de la succession.</i>	451
CHAPITRE II. – Champ d'application <i>ratione personae</i> de la saisine héréditaire.	455
SECTION I. – LA SITUATION <i>DE LEGE LATA</i> : INCOHÉRENCES DU SYSTÈME ET INSÉCURITÉ JURIDIQUE.....	455
Sous-section I.1. – <i>La nomenclature du Code civil.</i>	455

Sous-section I.2. – <i>Les héritiers légaux sont-ils les titulaires naturels de la saisine héréditaire ? Existe-t-il un droit naturel à l'héritage ?</i>	460
I.2.1. – Le fondement du droit d'hérédité dans l'école du droit naturel et la morale chrétienne	460
I.2.2. – Le fondement du droit d'hérédité dans la philosophie des Lumières	463
I.2.3. – Le fondement du droit d'hérédité dans le Code civil. .	469
I.2.4. – Le droit d'hérédité dans la Convention européenne des droits de l'homme	473
Sous-section I.3. – <i>Succession légale versus succession testamentaire</i>	474
Sous-section I.4. – <i>Les insécurités juridiques générées par notre système légal ratione personae de la saisine héréditaire.</i>	480
I.4.1. – Insécurité juridique liée à la paralysie de la saisine dans le chef du légataire universel institué par testament olographe ou international.	480
I.4.2. – Insécurité juridique liée à la paralysie de la saisine dans le chef du légataire à titre universel ou particulier confronté à un réservataire	483
I.4.3. – Insécurité juridique liée à la disjonction entre le successeur <i>saisi</i> et le successeur <i>débiteur du legs</i>	484
I.4.4. – Insécurité juridique liée à l'absence de successeurs habilités à délivrer les legs	488
I.4.5. – Discrimination du légataire à titre particulier quant au droit aux fruits	489
SECTION II. – DIVISIBILITÉ <i>IPSO IURE</i> /DIVISIBILITÉ <i>RATIONE TITULI</i> DE LA SAISINE HÉRÉDITAIRE	490
Sous-section II.1. – <i>Les saisines divisibles ipso iure</i>	490
II.1.1. – La saisine <i>divisible ipso iure</i> du cohabitant légal survivant.	490
II.1.2. – La saisine <i>divisible ipso iure</i> du successeur anormal	494
Sous-section II.2. – <i>La saisine divisible ratione tituli du légataire à titre particulier et de l'institué contractuel à titre particulier.</i>	495
SECTION III. – LA SAISINE HÉRÉDITAIRE DU CONJOINT SURVIVANT	496

Conclusion des chapitres I et II. <i>De lege ferenda</i> : abolition du clivage entre transmission de la propriété et transmission de la possession de la succession – Extension de la saisine à tous les successibles – Abolition de l’envoi en possession – Abolition de la délivrance des legs	501
CHAPITRE III. – Harmonisation de l’analyse causale de la saisine héréditaire et des objectifs fonctionnels de la transmission successorale	505
SECTION I. – HARMONISATION DES ANALYSES CAUSALE ET FONCTIONNELLE	
<i>RATIONE PERSONAE</i> : LA « SAISINE FONCTIONNELLE EXCLUSIVE »	
DES RÉSERVATAIRES	506
Sous-section I.1. – <i>Réserve en nature/réserve en valeur</i>	510
Sous-section I.2. – <i>Les exceptions à la consécration du principe de la réserve exprimée en valeur justifiant une « saisine fonctionnelle exclusive » des réservataires</i>	513
Sous-section I.3. – <i>Le droit de posséder – la saisine dans sa faculté statique – inhérent au droit de propriété de par sa nature peut-il, du point de vue causal, en être disjoint par l’effet de la loi ou du contrat ?</i>	517
I.3.1. – <i>Réflexions liminaires</i>	517
I.3.2. – <i>L’approche causale est apte à expliquer la disjonction du droit réel de posséder de la propriété</i>	518
I.3.3. – <i>De lege lata</i> : disjonction à effet retardant de la saisine héréditaire du droit de propriété.	522
SECTION II. – HARMONISATION DES ANALYSES CAUSALE ET FONCTIONNELLE	
<i>RATIONE MATERIAE</i>	524
Sous-section II.1. – <i>L’objectif fonctionnel de la collecte des informations destinées à reconstituer l’actif et le passif de la masse indivise</i>	525
Sous-section II.2. – <i>L’objectif fonctionnel de la protection et/ou de l’augmentation des droits de la masse indivise</i>	530
Conclusion de la troisième partie	535
Conclusion générale	539
Formulation d’une proposition de loi	555
Bibliographie	579